



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Commission nationale des programmes
de l'enseignement musical

PROGRAMME D'ETUDE
LECTURE/DECHIFFRAGE
TRANSPOSITION
INSTRUMENTS A VENT

Texte coordonné

Avril 2012

La Commission nationale des programmes :

au 6 mars 2014

<u>Président :</u>	M. Marc Jacoby
<u>Commissaire à l'enseignement musical :</u>	M. Pol Schmoetten
<u>Membres effectifs :</u>	Mme Colette Flesch M. Marc Juncker M. Marc Meyers M. Paul Scholer M. Adrien Théato M. Marc Treinen
<u>Membres suppléants :</u>	M. Serge Bausch Mme Mireille Colbach-Cruchten M. Steve Humbert M. Gilles Lacour M. Paul Origer M. Blaise Stelandre M. Jean-Claude Thilges

Le groupe de travail « Déchiffrage » :

<u>Président :</u>	M. Marc Treinen
<u>Membres :</u>	M. Francesco Civitareale M. Guy Conter M. André Kieffer M. Carlo Pettinger M. Thomas Reuter M. Jeannot Sanavia M. Blaise Stelandre M. Adrien Théato Mme Françoise Wiltgen-Beasse

Table des matières

Division inférieure	p. 3
Division moyenne.....	p. 9
Division supérieure.....	p. 13



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Commission nationale des programmes
de l'enseignement musical

LECTURE/DECHIFFRAGE TRANSPOSITION INSTRUMENTS A VENT

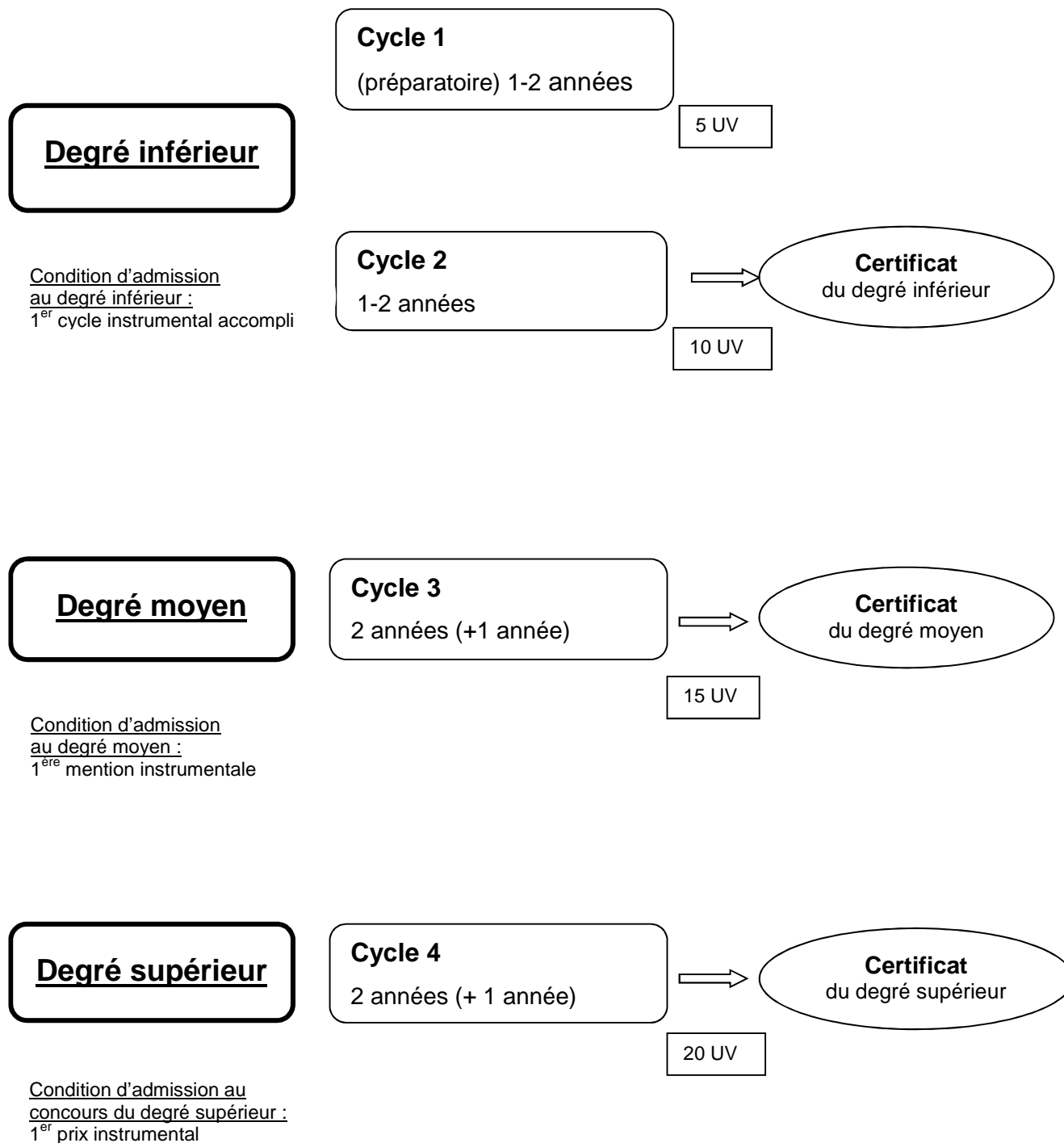
Division inférieure

Texte coordonné

Avril 2012

Structures
Objectifs de la lecture/déchiffrage
Compétences souhaitées
Programme d'examen

STRUCTURES



LES OBJECTIFS

L'objectif des cours de Lecture / Déchiffrage consiste dans le développement des facultés de lecture des instrumentistes.

Dès le premier instant où l'instrumentiste aborde un nouveau texte musical, que ce soit dans un cadre individuel ou lors d'une activité de musique d'ensemble (musique de chambre, orchestre...), il est confronté au déchiffrage.

Le déchiffrage apparaît comme une nécessité plus qu'évidente, il est une démarche unique qui ne dissocie pas la lecture de la réalisation.

La réalisation, autrement dit l'exécution instrumentale, est loin d'être évidente. Ainsi, pour venir en aide aux lecteurs, c.à.d. aux instrumentistes, des cours de déchiffrage feront partie du cursus d'études et accompagneront les études instrumentales avec des enseignants spécialisés en matière de Lecture / Déchiffrage.

Étant donné que l'apprentissage du déchiffrage résulte d'une succession de conditionnements, il suffit de présenter une partition en nombre suffisant de fois pour que s'installent automatiquement des réflexes. À partir de cette partition donnée, le lecteur est invité à réagir immédiatement par des réflexes de lecture et des réflexes instrumentaux. À force de multiplier ces activités, s'installe une habitude qui permet au lecteur de développer la rapidité de ses réflexes et d'améliorer ainsi ses capacités à déchiffrer.

L'activité du déchiffrage suppose que l'instrumentiste est amené, dès sa première lecture, à reconsidérer les différents paramètres que sont **les hauteurs, le rythme, la dynamique, le tempo, le phrasé et l'articulation** pour lesquelles il doit formuler des choix et les mettre en relation afin de restituer la pensée du compositeur.

Cette situation serait bien entendu idéale si l'élève arrivait à mettre en relation ces différents paramètres dès la toute première exécution instrumentale d'une pièce.

Or, cette situation est loin d'être évidente et appliquée, lors d'un déchiffrage, par la majorité des élèves.

La plupart d'entre eux dissocie trois activités : **la lecture, le geste et l'écoute** ne se présentant pas forcément dans cet ordre précis.

- **La lecture**

Le procédé de lecture le plus fréquemment utilisé par les élèves est sans doute la lecture linéaire qui part de l'élément le plus petit (la note) pour aller vers des éléments de type global comme le motif, la phrase etc. En effet, pris au piège du déroulement des notes, l'instrumentiste s'interdit l'élan vital d'une lecture active : **l'anticipation**.

L'élève éprouve des difficultés à quitter des yeux les notes et silences qu'il vient de jouer pour les projeter vers la musique à venir. De plus, lors de la lecture linéaire, les éléments d'ordre rythmique ou stylistique se mettent difficilement en place.

- **Le geste**

La liaison entre l'écrit et l'élocution s'effectuant quasiment de façon immédiate, la coordination du visuel avec le geste instrumental est beaucoup moins rapide.

Il est évident que le déchiffrage nécessite de la part de l'instrumentiste une bonne connaissance de son instrument pour que la connexion soit presque immédiate entre ce qui est écrit (la partition) et le geste instrumental. On parle alors de **réflexes**.

Pour le **choix des doigtés**, l'élève doit tenir compte de la phrase instrumentale, des possibilités techniques de son instrument et de la répartition des voix suivant les portées (dans le cas d'un instrument polyphonique)

- **L'écoute**

Le rapport : texte / instrument / geste est figé comme suit : la note représente le doigté, le doigté représente un son. L'élève prend l'habitude de jouer en allant de la note au doigté pour aboutir au son.

Il en résulte que l'oreille intervient tardivement dans l'apprentissage d'un nouveau texte musical. Dans le cas d'une lecture linéaire, l'élève (lors de l'apprentissage d'un nouveau texte musical) lit et joue les notes sans les relier entre elles.

Il en résulte que l'écoute est séparée du geste et de la lecture.

Admission au cours : Après l'obtention du diplôme du 1^{er} cycle/ 2^{ème} mention en formation instrumentale.

COMPETENCES SOUHAITEES D'ORDRE GENERAL

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en solfège/FM3.
- Capacités d'aborder seul une partition avec application des éléments musicaux : tonalité(s), modulations, tempi, rythmique, articulations et nuances.
- Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme.
- Lecture par anticipation et faire preuve d'un automatisme visuel.
- Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmiques et du maintien des tempi.
- Contrôle de la justesse, de l'intonation et de la sonorité.
- Faculté d'analyse, de compréhension musicale et de réalisation pratique de textes musicaux en faisant le rapport entre des réflexes en technique instrumentale (gammes, arpèges, chromatisme, tierces, octaves etc....)
- Application du mécanisme de la transposition.
- Savoir interpréter avec expression musicale (style, phrasé, nuances etc.).
- Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

1. Développer des facultés de lecture à vue et de transposition afin de minimiser le temps nécessaire à la réalisation première d'un texte musical.
2. Acquérir la faculté d'employer simultanément les procédés de lecture les plus importants pour la réalisation pratique d'un texte musical inconnu, à savoir :
 - l'anticipation visuelle combinée à
 - l'usage de l'oreille intérieure et
 - l'application des réflexes (gestes) techniques assimilés au cours d'instrument.
3. Compléter et reconduire les cours de formation musicale-solfège et d'instrument.
4. Obtenir une autonomie dans l'exécution et l'interprétation d'un texte musical donné.

COMPETENCES SOUHAITEES SPECIFIQUES

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en Solf./FM 3 (cf. programme d'études, division inférieure Unités 1-3)
- Faire preuve de réflexes (lecture par anticipation, automatisme visuel, prompte compréhension du rythme...) engendrant une exécution fluide.
- Aborder seul une partition en observant les éléments musicaux primordiaux : tonalité(s), modulation(s), indications de tempo, équivalences, articulations et dynamique.
- Témoigner de stabilité et sensibilité rythmique en sachant maintenir les tempi indiqués.
- Rechercher un minimum de justesse et de qualité sonore.
- Réalisation pratique cohérente d'un texte musical par le biais de l'analyse (style, phrasé, respirations, e.a.) et l'emploi des automatismes assimilés en technique instrumentale (gammes, arpèges, chromatisme e.a.)
- Initiation à l'application du mécanisme de la transposition.

PROGRAMME D'EXAMEN

- **1 Lecture à vue**

Le temps de préparation (approprié) pour la lecture sera fixé par le président du jury le jour même.

Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure.

De plus, la pratique à l'instrument du texte musical sera prohibée pendant la phase de préparation.

Par ailleurs, la lecture sera rédigée en tenant compte de l'écriture spécifique des bois ou des cuivres (tessiture, technique doigté, liaisons, articulations....)

- **1 transposition**

Le temps de préparation (approprié) pour la transposition sera fixé par le président du jury le jour même.

Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure.

L'emploi de l'instrument sera permis durant la préparation.

Transpositions pour les différents instruments

Trompette (et petits cuivres): + 2^{de} Majeure

Cor d'harmonie: - 2^{de} Majeure

Trombone: - 2^{de} Majeure (à partir de la clé de sol)

Euphonium: + 2^{de} Majeure (à partir de la clé de sol et de fa)

Basse en mi \flat : - 3^{ce} Mineure (à partir de la clé de fa)

Basse en sib: + 2^{de} Majeure (à partir de la clé de fa)

Basse en ut: - 2^{de} Majeure (à partir de la clé de sol et de fa)

Hautbois, Flûte: - 2^{de} Majeure

Clarinette, Sax soprano: + 2^{de} Majeure

Sax alto: + 2^{de} Majeure

Sax ténor: + 2^{de} Majeure (à partir de la clé de fa)

Basson: - 2^{de} Majeure (à partir de la clé de sol)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Commission nationale des programmes
de l'enseignement musical

LECTURE/DECHIFFRAGE TRANSPOSITION INSTRUMENTS A VENT

Division moyenne

Mai 2011

Compétences souhaitées
Programme d'examen

COMPETENCES SOUHAITEES SPECIFIQUES

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en FMS 4&5
(cf. programme d'études, division moyenne et moyenne spécialisée Unités 4-5)
- Reconduire les compétences souhaitées du niveau inférieur, c.f. texte
ajouter les signes musicaux ||: ; :|| ; S ; O ; Z ; = ; C
ainsi que les ornements courants w ; w ; S ; S ; tr
- Insister sur la justesse
- Approfondir l'application du mécanisme de la transposition
- Initiation à la transposition par changement de tons

PROGRAMME D'EXAMEN

- **1 Lecture à vue**

Le temps de préparation (approprié) pour la lecture sera fixé par le président du jury le jour même.

Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure.

De plus, la pratique à l'instrument du texte musical sera prohibée pendant la phase de préparation.

Par ailleurs, la lecture sera rédigée en tenant compte de l'écriture spécifique des bois ou des cuivres (tessiture, technique doigté, liaisons, articulations...)

- **1 Lecture à vue « a prima vista »**

Le candidat devra jouer la lecture « à première vue » devant le jury sans temps de préparation antérieur.

Le degré de difficulté de la lecture se ralliera à celui de la lecture du niveau inférieur. (Par conséquent, il sera possible de faire usage de la lecture du niveau inférieur comme lecture « a prima vista » au niveau moyen).

- **1 Transposition**

Le temps de préparation (approprié) pour la transposition sera fixé par le président du jury le jour même.

Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure.

L'emploi de l'instrument sera permis durant la préparation.

Transpositions pour les différents instruments

Aux transpositions en vigueur du niveau inférieur [...] s'ajouteront pour les différents instruments :

Trompette (et petits cuivres) :

[+ 2^{de} Majeure] - **2^{de} Majeure** ; + **3^{ce} mineure** ; + **3^{ce} Majeure**

Cor d'harmonie :

[- 2^{de} Majeure] + **2^{de} Majeure** ; - **3^{ce} mineure** ; - **4^{te} juste**

N.B. : En ce qui concerne ces 2 instruments, le jury choisira un texte à transposer par intervalles (le jury sélectionnera 3 transpositions au minimum)

Trombone :

[- 2^{de} Majeure à partir de la clé de sol] - **2^{de} Majeure à partir de la clé de fa**

Euphonium :

[+ 2^{de} Majeure à partir de la clé de sol et de fa]

[+ 2^{de} Majeure en clé d'ut 4 mélangées] à partir de la clé de fa et de la clé d'ut 4 mélangées

Basse en mib :

[- 3^{ce} mineure à partir de la clé de fa 4^e ligne] - **4^{te} juste à partir de la clé de sol et de fa**

Basse en sib :

[+ 2^{de} Majeure à partir de la clé de fa] + **4^{te} juste à partir des clés de sol et de fa**

Basse en ut :

[- 2^{de} Majeure à partir des clés de sol et de fa] + **3^{ce} mineure à partir des clés de sol et de fa**

Hautbois :

[- 2^{de} Majeure] - **3^{ce} mineure**

Flûte :

[- 2^{de} Majeure] + **3^{ce} mineure**

Clarinette :

[+ 2^{de} Majeure] + **4^{te} juste**

Saxophone soprano :

[+ 2^{de} Majeure] + **4^{te} juste**

Saxophone alto :

[+ 2^{de} Majeure] + **5^{te} juste, - 3^{ce} mineure**

Saxophone ténor :

[+ 2^{de} Majeure à partir de la clé de fa] + **4^{te} juste**

Basson :

[- 2^{de} Majeure à partir de la clé de sol]

+ **3^{ce} mineure à partir de la clé de sol, - 2^{de} Majeure à partir de la clé de fa**



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Commission nationale des programmes
de l'enseignement musical

LECTURE/DECHIFFRAGE TRANSPOSITION INSTRUMENTS A VENT

Division supérieure

Mai 2011

Compétences souhaitées
Programme d'examen

COMPETENCES SOUHAITEES SPECIFIQUES

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en FMS
- Reconduire les compétences souhaitées du niveau moyen

c.à.d les signes musicaux : \parallel ; \parallel ; \times ; ϕ ; \times ; \parallel ; ϕ

ainsi que les ornements courants tr ; tr ; ∞ ; ∞ ; tr

- Initiation à l'écriture de la musique contemporaine : savoir exécuter les graphismes courants d'ordre

a) Dynamique, exemple :



b) Rythmique, exemple :



c) Mélodique (ex. quart de tons : \times ; \downarrow)

- Insister sur les lectures sans mesure (pulsations), ainsi que sur les mesures inusitées et contrastées (ex. 2/1 ; 3/1 ; 5/16 ; 10/8 : etc....)
- Comprendre les termes musicaux italiens courants (avec traduction) liés à la métrique, à l'expression et à la dynamique.
- Approfondir l'application du mécanisme de la transposition.

PROGRAMME D'EXAMEN

- **1 Lecture à vue préparée**

Le temps de préparation (approprié) pour la lecture sera fixé par le président du jury le jour même.

Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure.

De plus, la pratique à l'instrument du texte musical sera prohibée pendant la phase de préparation.

Par ailleurs, la lecture sera rédigée en tenant compte de l'écriture spécifique des bois ou des cuivres (tessiture, technique doigté, liaisons, articulations...)

- **1 Lecture à vue « a prima vista »**

Le candidat devra jouer la lecture « à première vue » devant le jury sans temps de préparation antérieur.

Le degré de difficulté de la lecture se ralliera à celui de la lecture du niveau moyen. (Par conséquent, il sera possible de faire usage de la lecture du niveau moyen comme lecture « a prima vista » au niveau supérieur).

- **1 Transposition**

Le temps de préparation (approprié) pour la transposition sera fixé par le président du jury le jour même.

Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure.

L'emploi de l'instrument sera permis durant la préparation.

Transpositions pour les différents instruments

Aux transpositions en vigueur du niveau moyen [...] s'ajouteront pour les différents instruments :

Trompette (et petits cuivres) :

[+ 2^{de} Majeure, - 2^{de} Majeure, + 3^{ce} mineure, + 3^{ce} Majeure] , - 3^{ce} mineure, + 4^{te} juste, - 2^{de} mineure, + 2^{de} mineure

Cor d'harmonie :

Toutes les transpositions utilisées à l'orchestre symphonique

N.B. : *En ce qui concerne ces 2 instruments :*

Pour la trompette (et petits cuivres)

1. Une transposition par intervalle d'un texte donné
Le jury choisira 1 intervalle parmi les 5 premiers (demi-tons exclus)
2. Une transposition par changements de tons d'un texte donné
(minimum 3 changements ; p.ex. en sol, en ré, en ut... etc.)


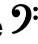


Pour le cor

1. Une transposition par intervalle d'un texte donné
Le jury choisira 1 intervalle parmi les transpositions du niveau moyen
2. Une transposition par changements de tons d'un texte donné
(minimum 3 changements ; p.ex. en sol, en ré, en ut... etc.)

Pour les instruments sous-dits

1. Une transposition par intervalle d'un texte donné
Le jury choisira au moins 3 transpositions

Trombone :

[- 2^{de} Majeure  , - 2^{de} Majeure ] , + 3^{ce} mineure  , + 4^{te} juste 

Euphonium :

[+ 2^{de} Majeure  ,  + 2^{de} Majeure texte en  &  4 mélangées] , + 5^{te} juste  , - 5^{te} juste 

Grand Tuba :

Toutes les transpositions utilisées dans les différentes formations d'orchestre

Hautbois :

[- 2^{de} Majeure, - 3^{ce} mineure] , + 3^{ce} Majeure , - 5^{te} juste

Flûte :

[- 2^{de} Majeure, + 3^{ce} mineure] , - 4^{te} juste , + 2^{de} mineure

Clarinette :

[+ 2^{de} Majeure, + 4^{te} juste] , - 4^{te} juste , - 2^{de} mineure

Saxophone soprano :

[+ 2^{de} Majeure, + 4^{te} juste] , - 5^{te} juste

Saxophone alto :

[+ 2^{de} Majeure, + 5^{te} juste , - 3^{ce} mineure]

Saxophone ténor :

[+ 2^{de} Majeure basso ; + 4^{te} juste] , + 2^{de} Majeure, texte en basso & basso 4 mélangées

Basson :

[- 2^{de} Majeure treble ; - 2^{de} Majeure basso ; + 3^{ce} mineure treble] , + 3^{ce} mineure basso